



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ON N'INTER
ACCO

**LIVRET D'ACCUEIL
DES PROFESSEURS
CONTRACTUELS**

LETTRES

LETT
TTRES

Table des matières

QUEL CADRE DIDACTIQUE	4
Connaître les textes officiels.	5
L'enseignement des lettres au collège	6
L'enseignement des lettres au lycée	7
Concevoir une progression, une séquence, une séance	8
QUELS ENSEIGNEMENTS POUR UN PROFESSEUR DE LA DISCIPLINE ?	9
L'enseignement des langues et cultures de l'antiquité (LCA).	10
L'enseignement de la spécialité humanités, littérature et philosophie au lycée.	11
QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ?	12
Les évaluations institutionnelles	13
Les évaluations en classe	14
QUELLES RESSOURCES ?	15
Le site académique	16
Divers	16

QUEL CADRE
DIDACTIQUE

CADRE
DIDACTIQUE

Il est essentiel de se référer aux textes officiels pour connaître les programmes, mais aussi en comprendre l'esprit : la prise en compte de la diversité des élèves nécessite de centrer l'enseignement des lettres sur les besoins de chacun afin d'accompagner tous les élèves dans leur parcours de formation.

Connaître les textes officiels.

Pour se procurer les textes officiels

- **Sur le site du Ministère**
Toutes les publications



➤ <https://eduscol.education.fr/pid23207/français.html>

Collège



➤ <https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html>

Lycée



➤ <https://eduscol.education.fr/cid144098/francais-bac-2021.html>

Socle commun de compétences



➤ <https://eduscol.education.fr/cid86943/le-socle-commun.html>

- **Sur le site académique**



➤ [Eduscol.education.fr/lettres/sites-academiques-lettres/academie-de-grenoble.html](https://eduscol.education.fr/lettres/sites-academiques-lettres/academie-de-grenoble.html)
➤ <https://lettres-pedagogie.web.ac-grenoble.fr>

- **Dans son établissement d'affectation**
Après de la documentaliste ou des collègues de la discipline.

L'enseignement des lettres au collège

L'enseignement des lettres veille à assurer la continuité des apprentissages du 1er degré vers le supérieur.

- Les horaires au collège
En 6ème, 5ème et 4ème : 4,5h hebdomadaires
En 3ème : 4h hebdomadaires

- Les cycles au collège

Cycle 3 : le cycle de consolidation : CM1 - CM2 - 6^{ème}.

Cycle 4 : le cycle des approfondissements : 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

A la fin de chaque cycle, les élèves doivent valider le socle commun de compétences.

Des repères annuels de progression pour le cycle 3 et le cycle 4 sont parus au BO N° 22 du 09 Mai 2019.

- Les objectifs au collège

Les programmes mis en place à la rentrée 2016 accordent **une place essentielle à l'enseignement de l'oral**, qui devient un objet d'étude à part entière et pour lequel il faut envisager une véritable progression.

La maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3. Il convient de faire entrer les élèves dans **une étude de la langue explicite et réflexive au service de la compréhension et de l'expression**. Les compétences linguistiques seront ensuite approfondies au cycle 4 pour une compréhension synthétique de la langue.

Il convient aussi d'assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et en écriture par une pratique quotidienne et d'enrichir leurs compétences de communication et d'expression écrite et orale pour élaborer une pensée propre. Au cycle 4, il conviendra de **développer les compétences langagières orales et écrites en réception et en production**.

La littérature, abordée à chaque niveau à partir de thématiques littéraires données, est également une part essentielle de l'enseignement du français car elle développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la connaissance de soi. Au cycle 4, il s'agira de **permettre aux élèves de se constituer une culture littéraire et artistique**

- **Compétences et construction spiralaire**

L'enseignant fait travailler les élèves du cycle 3 et du cycle 4 les compétences suivantes à divers degrés de difficultés : comprendre et s'exprimer à l'oral / lire / écrire / comprendre le fonctionnement de la langue.

La construction spiralaire permet de construire **des apprentissages progressifs** en reprenant, en approfondissant et en complexifiant une même notion et/ ou compétence : **un travail d'équipe est indispensable** pour construire cette progression du cycle 2 vers le cycle 4, ce qui suppose également un travail de liaison avec le 1er degré.

L'enseignement des lettres au lycée

Une nouvelle organisation des enseignements au lycée et **de nouveaux programmes ont été mis en place pour la rentrée 2019.**

- **Les horaires au lycée**

Classe de 2nde GT : 4h hebdomadaires

Classe de 1ère Générale : 4H hebdomadaires

Classe de 1ère Technologique : 3H hebdomadaires

- **Les objectifs au lycée**

L'enseignement de français développe les capacités de lecture et d'expression des élèves. Il enrichit leur culture littéraire et artistique et joue un rôle essentiel dans la formation de l'esprit, le développement de l'imagination, l'éducation de la sensibilité. Le travail sur la langue occupe une place fondamentale aux côtés de l'étude littéraire, il permet d'approfondir les connaissances acquises au collège, de les mettre au service de la compréhension des textes et de l'amélioration de l'expression des élèves. Les programmes sont centrés sur 4 objets d'études. Les élèves commencent dès la 2nde, à travailler de manière progressive, les exercices écrits et oraux des épreuves anticipées du baccalauréat.

Le programme national d'œuvres pour les classes de 1ère générale et de 1ère technologique est paru au **BO N° 14 du 04/04/2019**

Concevoir une progression, une séquence, une séance

Un enseignement est un ensemble organisé de séquences composé de séances qui met en œuvre un projet en lien avec les programmes officiels. Ce ne doit pas être une suite de cours juxtaposés

- Les compétences au cœur de l'enseignement
Une compétence est l'association de connaissances (savoirs), de capacités (savoirfaire) et d'attitudes (savoir-être).
Faire acquérir des compétences est l'objectif de tout enseignement.
- La séquence pédagogique
Une séquence doit traiter une des entrées du programme, s'appuyer sur un groupement de textes ou d'images ou sur une œuvre intégrale tout en répondant à une problématique littéraire précise. Les objectifs de chaque séquence devront être explicités aux élèves et les compétences travaillées et évaluées seront précisées.
Au sein de la séquence, le professeur veille à alterner les activités d'oral, de lecture, d'écriture et d'étude de la langue.
En parallèle de chaque séquence, le professeur veille à proposer aux élèves des lectures cursives, c'est-à-dire faites en dehors de la classe. Ces œuvres ne feront pas l'objet d'une longue étude en classe mais seront l'occasion de travaux spécifiques.
- Pour préparer un cours et concevoir une séance, il faut donc :
 - Identifier ce qui doit être préalablement connu ou maîtrisé par les élèves selon leur niveau en s'appuyant sur les textes ou commandes institutionnels et identifier ce qui constitue la compétence à acquérir.
 - Prévoir les exercices ou activités permettant de positionner le niveau de connaissances et capacités des élèves, prévoir les étapes nécessaires ainsi que l'évaluation permettant de mesurer le degré d'acquisition de la compétence.
 - Distinguer le contenu à transmettre aux élèves pendant un cours, sans oublier l'évaluation, la mise en œuvre du cours (gestion de sa durée, modalités successives de travail (oral, individuel/collectif, écrit individuel/collectif, travail de groupes), les exercices à proposer aux élèves, les questions à leur poser, le travail à leur donner à la maison, les outils utilisés (tableau, vidéo...)
- Pour réussir un cours, il est nécessaire de bien réfléchir à quatre moments clés :
 - L'accueil des élèves
 - Le lancement dans l'activité (qui fait quoi, où, quand, combien de temps et pourquoi ?)
 - Le déroulement et le maintien dans l'activité
 - Le bilan interactif de la séance avec les élèves (quantitatif et qualitatif au regard de l'objet recherché dans la séance)
 - Il faut savoir adopter une posture réflexive au cours de la conception du projet pédagogique, de la séquence et de la séance : l'enseignant doit prendre le temps d'analyser sa pratique régulièrement pour faire le point sur ce qui a fonctionné ou non

**QUELS ENSEIGNEMENTS
POUR UN PROFESSEUR
DE LA DISCIPLINE ?**

**ENSEIGNEMENT
DE LA DISCIPLINE**

L'enseignement des langues et cultures de l'antiquité (LCA).

Une continuité est essentielle **entre le collège et lycée** dans l'approche des textes et de la langue.

Les textes toujours mis en contexte peuvent donner lieu à des **exercices de traduction**, mais aussi à des **lectures actives** visant à une compréhension globale. **L'acquisition d'un lexique** via les familles de mots, les arbres à mots et l'étymologie est donc essentielle. **Le croisement avec les langues vivantes** permet d'enrichir les connaissances et compétences du **fonctionnement de la langue** et ouvre le champ des possibles en matière **d'interprétation littéraire**.

En lycée, la confrontation avec des œuvres modernes met en évidence la continuité du questionnement sur l'Homme et l'Histoire offert par la littérature au fil des siècles. La réflexion née de ce travail donne lieu à un **portfolio** dans lequel l'élève s'empare personnellement de la problématique travaillée dans un ou deux objets d'étude du programme.

Le site peg@sus (groupe de formateurs de l'académie de Grenoble) offre des séquences en collège et présente les formations proposées lors des JDI collège et lycée

L'enseignement de la spécialité humanités, littérature et philosophie au lycée.

HLP est un enseignement de spécialité de première et de terminale (si l'élève le conserve) qui réunit les lettres et la philosophie. Chacun des professeurs dispose de deux heures pour croiser des grandes questions de culture qui permettront aux élèves de développer une réflexion personnelle mais aussi des compétences orales notamment par la pratique de l'argumentation. Une concertation et une coopération sont nécessaires entre les deux enseignants.

Le contenu est réparti en quatre semestres sur les deux ans. Chaque objet d'étude est en relation avec une période historique et décliné selon trois entrées (cf BO). Les professeurs s'appuient sur des œuvres intégrales et des extraits de textes choisis à leur convenance dans les limites culturelles et historiques indiquées, mais la réflexion demande à être élargie et comparée à des problématiques plus actuelles. Les élèves sont invités via une bibliographie indicative à nourrir leur culture humaniste.

Cet enseignement fera l'objet d'un examen écrit de deux heures, dans le cadre des épreuves communes de contrôle continu E3C en classe première. Sur un texte donné seront posées deux questions, une d'interprétation et l'autre de réflexion, réparties entre les deux disciplines.



➤ (cf sujet zéro : <https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-1e-bac-2021.html>).

Cette spécialité conservée en terminale alimentera le grand oral.

**QUELS REPÈRES
D'ÉVALUATION ?**

**REPÈRES
ÉVALUATION**

Les évaluations institutionnelles

- **Les évaluations nationales**

En 6ème et en 2nde, les élèves passent des tests de positionnement. Ce sont des outils à exploiter car ils permettent de faire le point sur les acquis des élèves et de cibler les difficultés éventuelles. Des aides pourront alors être proposées pour travailler en différenciation et tenir compte des besoins repérés.

- **Les examens**

- **Le DNB : Diplôme National du Brevet**

L'épreuve de français sur 100 points consiste en une analyse d'un texte littéraire et d'un document iconographique, en un exercice de réécriture, en une dictée et une rédaction (au choix un sujet d'invention ou un sujet de réflexion)

L'oral interdisciplinaire du DNB sur 100 points est organisé par chaque établissement et auquel le professeur de français prépare ses élèves au même titre que des enseignants d'autres disciplines.

- **L'EAF : épreuve anticipée de français**

- **Une épreuve écrite de 4h** qui a pour objectif de vérifier les compétences acquises en français tout au long de la scolarité. Elle évalue les compétences et connaissances suivantes :
 - La maîtrise de la langue et de l'expression
 - L'aptitude à lire, analyser et interpréter des textes
 - L'aptitude à mobiliser une culture littéraire
 - L'aptitude à construire une réflexion
- L'épreuve écrite
 - Un commentaire ou une dissertation pour le baccalauréat général
 - Un commentaire ou une contraction de texte suivi d'un essai pour le baccalauréat technologique
- L'épreuve orale permet d'apprécier la qualité d'expression orale du candidat ainsi que sa capacité à développer un propos et à dialoguer avec l'examineur.

Les évaluations en classe

L'enseignant n'évalue que ce qu'il a travaillé et enseigné en classe. Quelle que soit l'évaluation, elle doit être positive, c'est-à-dire qu'elle doit valoriser tout ce que l'élève sait et sait faire plutôt que de lister ce qu'il ne sait pas ou ne sait pas faire.

- Les différents types d'évaluation
 - L'évaluation diagnostique permet de tenir compte des acquis des élèves et de leurs lacunes, de leur niveau. Elle permet de vérifier, avant de commencer une séquence, les acquis des élèves, afin de pouvoir ajuster les contenus envisagés
 - L'évaluation formative accompagne toutes les phases des apprentissages. Elle permet d'identifier les erreurs et les difficultés et conduit à un travail de remédiation afin d'aider les élèves à progresser
 - L'évaluation sommative s'inscrit le plus souvent à la fin d'une ou plusieurs phases d'apprentissage et elle vise à vérifier le degré de maîtrise des contenus transmis

**QUELLES
RESSOURCES ?**

SSOU

Le site académique



➤ <https://lettres-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>

Il offre de nombreuses ressources : des informations générales, les programmes officiels, les liens vers les épreuves, des propositions de démarches pédagogiques testées et mutualisées, mais également un lien vers l'hebdo-lettres de l'académie de Grenoble

Divers

- **Le Weblettrés, le portail de l'enseignement des lettres**



➤ <https://weblettrés.net>

- **Le site de la BNF**



➤ <https://bnf.fr>

- **L'hebdolettres sur le site académique**



➤ <https://eduscol.education.fr/lettres/sites-academiques-lettres/academie-de-grenoble.html>

ACTU
OMPAC
ET TR
TRES
ON TR



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

7 place Bir-Hakeim 38000 Grenoble

Lettres // Fiche d'accompagnement
des contractuels

<https://www1.ac-grenoble.fr/>

